RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 10530
Numéro SIREN : 438 309 973
Nom ou dénomination : SOFAGRI PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2016 sous le numéro de dépôt 34848

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 07-04-2016

N° DE DEPOT : 2016R034848

N° GESTION : 2001B10530

N° SIREN : 438309973

DENOMINATION : SOFAGRI PARTICIPATIONS

ADRESSE : 100 BD DU MONTPARNASSE 75014 PARIS

DATE D'ACTE : 14-03-2016

TYPE D'ACTE : Procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de président

SOFAGRI PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
100, boulevard du Montparnasse - 75014 PARIS
438 309 973 RCS PARIS

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 14 MARS 2016

Le quatorze mars deux mille seize à 16h20, au siège social,

la société CREDIT AGRICOLE AGRICULTURE, société par actions simplifiée au capital de 124.264.275 euros, dont le siége social est situé 100, boulevard du Montparnasse - 75014 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 304 578 941, représentée par son Président Monsieur Laurent BENNET,

Associé unique de la société SOFAGRI PARTICIPATIONS (ci-après la « Société ») en sa qualité de propriétaire de la totalité des 400 actions composant le capital social,

en présence de son Directeur Général, Monsieur Christophe BLANCHY,

a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé unique prend acte de la démission de Monsieur François MOURY de ses fonctions de Président de la Société.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, consécutivement à la décision ci-dessus, décide de nommer **Monsieur Laurent BENNET** en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de Monsieur François MOURY, démissionnaire, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

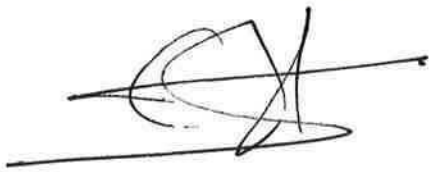
L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procés-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité ou tout dépôt.

Cette décision est adoptée.

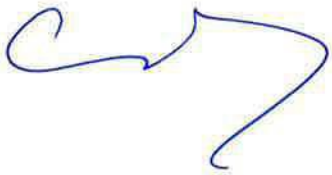
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

L'Associé unique
CREDIT AGRICOLE AGRICULTURE
représenté par
Monsieur Laurent BENNET



Monsieur Christophe BLANCHY
Directeur Général



Monsieur Laurent BENNET

« Bon pour acceptation des fonctions de Président»

Bon pour acceptation des fonctions de Président.

